



HAL
open science

Licence Lettres

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

| Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Lettres. 2016, Université d'Angers. hceres-02037739

HAL Id: hceres-02037739

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037739>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Lettres

- Université d'Angers - UA

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Arts, lettres et langues

Établissement déposant : Université d'Angers - UA

Établissement(s) cohabilité(s) : /

N.B. : L'Université d'Angers a déposé, en vue de l'évaluation de la mention *Lettres* de licence, un dossier regroupant en réalité deux dossiers distincts ; l'un présentant la licence *Lettres* sise à l'Université d'Angers, et l'autre présentant la licence *Lettres modernes* sise à l'Université Catholique de l'Ouest (sous conventionnement avec l'Université d'Angers). Les deux formations étant ainsi différenciées par le déposant lui-même, il a semblé pertinent au comité d'experts de présenter son rapport en distinguant bien les deux formations.

1/La licence mention *Lettres* de l'Université d'Angers, ouverte en 1971, sous sa forme actuelle depuis 2012, ne comporte qu'un seul parcours *Lettres* en première année. Ce parcours est dédoublé à partir de la licence 2, en un parcours *Renforcement en lettres modernes* et un parcours *Renforcement en langues anciennes*. Les étudiants peuvent également choisir de s'inscrire en licence *Lettres-Histoire* (indépendamment des enseignements optionnels). Une ouverture sur les arts et sur la discipline histoire est aussi proposée. Cette formation vise les métiers de l'enseignement, de l'édition et de la communication.

2/La licence mention *Lettres modernes* de l'Université Catholique de l'Ouest, sise à Angers, a été ouverte en 2007. Elle vise des métiers semblables à ceux de la licence mention *Lettres* de l'Université d'Angers (enseignement, édition, documentation et communication), mais insiste davantage, dans ses objectifs, sur l'appréhension des styles, des formes artistiques et des genres littéraires ; elle semble donc davantage orientée vers la stylistique, la poétique et l'esthétique, alors que la licence de l'UA a une approche plus historique, sociologique et comparatiste des cultures (Arts, littératures et langues). A côté d'enseignements fondamentaux, elle propose sept parcours comportant des enseignements optionnels (2 unités d'enseignement ou UE) correspondant aux métiers visés : métiers de l'enseignement professeurs des lycées et collèges (PLC) et professeurs des écoles (PE), métiers de la gestion de l'information et du document, métiers de la communication, métiers de l'image, métiers du secteur culturel, sciences politiques.

Synthèse de l'évaluation

1/ Licence mention *Lettres* de l'Université d'Angers

La formation se présente comme une formation en lettres ouverte sur le monde, ce qui explique la progression pédagogique décrite : la présence de nombreux enseignements mutualisés, l'accent porté sur la pratique de la traduction (langues anciennes, langues vivantes, mais aussi textes de littérature étrangères dans le cadre d'une démarche comparatiste). De plus, la formation s'adosse à un laboratoire de recherche qui est le CERIEC EA 922 : une initiation à la recherche est présente avec les cours UEP3 et UEP4 au niveau de la troisième année (L3) qui sont des enseignements préprofessionnels. Les métiers qui sont à l'horizon de la formation offrent une palette variée qui conduit des métiers de l'enseignement aux métiers de la recherche en passant par les métiers du livre, du patrimoine ainsi que ceux qui ont trait à la communication. Les objectifs professionnalisants se déclinent donc rigoureusement en sept séries d'enseignements destinés à incarner les objectifs, et cela dès la première année (L1). Des enseignements optionnels et préprofessionnels sont, ainsi, présents dès la L1 et au cours des trois années de formation. On note une construction combinée des stages, et du projet personnel professionnel qui permet théoriquement à chaque étudiant, au cours de la formation, d'approcher de façon pratique le métier qu'il souhaite a priori exercer. Cependant, la formation ne peut proposer un tableau rigoureux des stages offerts aux étudiants dans le cadre des UEP professionnalisants car elle n'en pas fait le recensement (ce qui serait tout à fait possible : cela permettrait d'installer le principe du stage de façon rigoureuse dans l'ensemble des UEP) : cela est dû à la diversité des stages proposés.

La formation participe au programme Erasmus. Des accords bilatéraux avec des établissements à l'étranger sont mis en place, toutefois le nombre d'étudiants concernés par une mobilité sortante est faible. La présence de nombreux étudiants entrants Erasmus conduit manifestement l'équipe pédagogique à mettre en place une pédagogie diversifiée qui n'est cependant pas détaillée et qui semble être laissée à l'appréciation des enseignants.

La formation est bien tournée sur le champ culturel vivant de la région. L'encadrement de la licence est bien structuré : une directrice de département, un responsable de licence et un responsable pour chaque niveau. Un conseil de perfectionnement est présent. Son fonctionnement est annuel. Il se compose de représentants étudiants (2 par promotion), des trois responsables d'année, de la responsable de licence, et de la directrice de département. Un comité d'évaluation se réunit aussi annuellement. On note par ailleurs dans l'équipe enseignante un nombre important d'enseignants titulaires dont 5 professeurs et 12 maîtres de Conférences. On note aussi une bonne dotation en professeurs agrégés (PRAG) (6 dont 2 permanents). Un nombre significatif de dispositifs d'aide à la réussite et d'accompagnement des étudiants est présent, si bien que les effectifs sont bien maintenus en L1 et L3, un peu moins en deuxième année (L2). On note enfin un faible taux d'abandon (13 %) et un fort taux de réussite des présents en 2012-2013.

Points forts :

- Le suivi très personnalisé des étudiants.
- L'initiation à la recherche commencée dès la L1.
- Une offre de cours pré-professionnalisants très riche.
- Ainsi qu'une ouverture sur l'international et sur le bassin régional qui semble riche.

Points faibles :

- Politique des stages insatisfaisante.
- Faible place du numérique.
- Absence de suivi des diplômés.

Recommandations :

En conclusion, les objectifs affichés par la formation et les moyens qui sont mis en œuvre pour les réaliser semblent concorder, au moyen d'une équipe qui encadre avec constance et sérieux une population étudiante. Ce sérieux et cette constance sont rendus visibles par l'ensemble des dispositifs d'encadrement mis en place pour tuteurer les étudiants et faire en sorte que dans la formation ils soient toujours guidés vers le meilleur. Il resterait à encadrer plus rigoureusement, et plus strictement, les stages, afin d'en proposer une vision en surplomb qui permettrait de mieux affiner leur contenu et, surtout, d'en clarifier la diversité et l'offre. La formation devrait aussi développer son offre du numérique. Enfin, il apparaît comme nécessaire pour cette formation de mettre impérativement en action un suivi des diplômés hors de l'Université d'Angers : à cette fin, la formation gagnerait à construire un réseau de référents utiles pour continuer d'alimenter le vivier des cours professionnalisants.

2/ Licence *Culture et Langues* Mention *Lettres modernes* de l'UCO

La Licence *Culture et langues* Mention *Lettres modernes* de l'UCO insiste, dans ses objectifs, sur l'appréhension des styles, des formes artistiques et des genres littéraires ; elle semble donc davantage orientée vers la stylistique, la poétique et l'esthétique que la licence de l'UA qui a une approche plus historique, sociologique et comparatiste des cultures (arts, littératures et langues). A côté d'enseignements fondamentaux, dès le S2 (et jusqu'au S6), elle comprend sept parcours comportant des enseignements optionnels (2 UE) correspondant aux métiers visés : métiers de l'enseignement PLC et PE, métiers de la gestion de l'information et du document, métiers de la communication, métiers de l'image, métiers du secteur culturel, sciences politiques. En semestres impairs de L2 et L3, se construit un projet professionnel étudiant. Est aussi présent un stage professionnel de une à deux semaines au cours de tous les semestres pairs de chaque année. Il s'accompagne de la rédaction d'un rapport de stage.

L'ouverture de la formation à l'international paraît faible. De même, si l'apprentissage d'une langue vivante 1 est mis en place (5 ECTS/ semestre), cet apprentissage semble mis au choix, ou en alternance, avec une UE méthodologie de la recherche ou une UE projet littéraire ou encore un enseignement C2i. On ne comprend l'organisation d'un tel dispositif si ce n'est que l'apprentissage d'une langue vivante est donc seulement proposé, ce qui minimise sa place dans la formation.

6 enseignants-chercheurs titulaires sont en poste. 60 chargés d'enseignement assurent l'encadrement pédagogique à leurs côtés : la proportion est donc très déséquilibrée entre le nombre de titulaires et le nombre de vacataires. Il n'y a aucun professeur des universités dans l'équipe des permanents. Un conseil de perfectionnement est présent, dont les modalités de réunion ainsi que la composition exactes ne sont pas documentées. Des responsables de formation par année sont mentionnés, mais les missions dévolues à chacun ne sont pas clairement définies. Le tutorat inter-étudiant installé, s'il semble intéressant, n'est pas assez documenté pour qu'on puisse vraiment prendre la mesure de sa portée, si bien qu'il semble une mesure trop faible pour véritablement accomplir la mission qui lui est conférée : accompagner les étudiants avec précision en fonction de leurs besoins.

Il n'y a aucune donnée statistique concernant le pourcentage de réussite des étudiants à l'issue de la formation. Seule l'allégation de « 75 % de réussite » est fournie à l'occasion d'un commentaire. Nous avons une indication du nombre de diplômés (33 diplômés en 2011, 20 en 2012, 24 en 2015 et 25 en 2014) mais nous n'avons pas les chiffres des effectifs de départ en L1.

Point fort :

- La mise en place systématique de stages professionnalisants vérifie bien les objectifs affichés par la formation.

Points faibles :

- Les intitulés des UE inscrites dans les parcours de spécialité ne sont pas fournis dans le dossier.
- Faible ouverture à l'international.
- Faible place des langues vivantes dans la formation.
- Dossier lacunaire : l'absence de données concernant les modalités de réunion des conseils, l'absence de données concernant le nombre d'étudiants inscrits, l'absence de suivi des diplômés (ou non), le manque de précisions concernant le tutorat inter-étudiant, l'insuffisance des renseignements concernant les modalités d'autoévaluation de la formation rendent son évaluation difficile.

Recommandations :

La formation devrait se doter d'outils statistiques qui puissent permettre une autoévaluation critique de ses parcours de spécialité, de manière à pouvoir ajuster le contenu des cours en fonction des débouchés, non pas souhaités et affichés, mais réels, concrets, offerts par la licence. La représentation étudiante dans les conseils mis en place devrait être formalisée, ainsi que les liens entretenus entre, d'une part, la mise en place d'un carnet de compétences (qui demeure encore imprécise) et d'autre part, le suivi du projet personnel professionnel étudiant dont on ne sait exactement le lien qu'il entretient avec le reste des enseignements.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>1/ Licence mention <i>Lettres</i> de l'Université d'Angers</p> <p>La licence <i>Lettres</i> de l'Université d'Angers se présente comme une formation qui met l'accent sur l'apprentissage des méthodologies en vue d'une professionnalisation des étudiants : c'est un des objectifs de la formation qui se greffe, en pratique sur une progression individualisée ayant pour ambition d'acquérir de solides humanités classiques et modernes, en Lettres modernes et en Langues anciennes. Cependant, cet apprentissage est tourné vers toutes formes d'ouverture puisque les formations en langue et en lecture des textes sont aussi destinées à</p>
---	--

	<p>construire « des capacités d'expression indispensables à la vie professionnelle ». Les outils de méthodologie sont voués à être enseignés en vue d'être réinvestis dans l'entrée en master et pour apprendre un métier. C'est donc une formation en lettres ouverte sur le monde que souhaite construire la progression pédagogique décrite : ce qui explique la présence de nombreux enseignements mutualisés ainsi que l'accent qui est porté sur la pratique de la traduction (langues anciennes, langues vivantes mais aussi textes de littérature étrangère dans le cadre d'une démarche comparatiste). Les métiers qui sont à l'horizon de la formation offrent une palette variée qui conduit des métiers de l'enseignement aux métiers de la recherche en passant par les métiers du livre, du patrimoine ainsi que ceux qui ont trait à la communication.</p> <p>Les objectifs sont bien adaptés aux visées générales de la formation par les contenus, notamment en ce qui concerne les études dans la diachronie (de l'Antiquité à l'époque contemporaine) et les études dans la synchronie des cultures et des langues. Également, les méthodes proposées en apprentissage sont adéquates, comme l'analyse, la documentation, ainsi que la traduction et maîtrise de langues étrangères. La progressive spécialisation et préprofessionnalisation est dans l'ensemble respectée dans la progression du cursus. La spécialisation en L2 puis L3 est notamment introduite par des cours de renforcement en Lettres Modernes ou Classiques.</p> <p>Cependant, il faut noter la complexité du dispositif de spécialisation pour les Lettres Classiques qui est soulignée dans les points faibles de la formation ainsi que le manque d'heures d'enseignements qui fragilise la formation (1 seule heure de cours pour la littérature générale et comparée).</p> <p><i>2/ Licence Culture et Langues Mention Lettres Modernes de l'UCO</i></p> <p>Ouverte en 2007, à l'UCO, la formation a pour objectif de faire acquérir une vaste culture générale qui ne se réduit pas à l'apprentissage des humanités. Sciences humaines, culture artistique, approches des différents arts, ont pour mission de contextualiser les connaissances en matière de lettres modernes. Le second objectif présenté par la formation est de lier cet apprentissage à la découverte de sa professionnalisation possible dans les métiers de la bureautique, de la communication et des langues et de l'édition, mais aussi les métiers de la communication, de l'image, du secteur culturel et des sciences politiques. Enfin, les métiers de l'enseignement sont aussi présentés comme des débouchés possibles à l'issue de la formation. Dans sa présentation, la hiérarchisation de ces objectifs professionnalisants n'est pas claire. On ne comprend pas si les métiers de l'enseignement sont possibles, en sus des différents métiers envisagés plus hauts, ou s'ils sont un débouché naturel à la formation. Ce serait à clarifier. Les objectifs s'incarnent au cours de sept parcours pré-professionnalisants, du semestre 2 au semestre 6 (L2 et L3) qui sont composés d'enseignements fondamentaux et d'enseignements optionnels destinés à orienter l'étudiant vers l'un ou l'autre de ces objectifs affichés. A chaque semestre, à partir du S2, deux UE5 « Ouvertures disciplinaires et PPE (Projet professionnel et personnel étudiant) » sont réservées à cet enseignement optionnel. Ces deux UE5 valent pour 48 heures de cours. Le PPE vaut pour deux heures de cours TD (travaux dirigés) et deux heures de cours TE. A partir du semestre 3, 24 heures supplémentaires de cours sont allouées au parcours choisi par l'étudiant qui suit donc, simultanément, une première unité de parcours et une seconde unité de parcours. Les intitulés de ces enseignements optionnels ne sont pas fournis. Chaque unité de parcours vaut cinq crédits ECTS.</p> <p>On peut toutefois noter que les spécialités sont en trop faible nombre et aussi que demeure une trop grande place aux enseignants généralistes (cours de « littérature française », cours sur « les genres », sur les approches théoriques) en L2 et L3.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p><i>1/ Licence mention Lettres de l'Université d'Angers</i></p> <p>La formation est ouverte sur le champ culturel vivant de la région : des partenariats sont construits avec le nouveau théâtre d'Angers et Le Quai, la manifestation culturelle « Le Printemps des poètes ainsi que l'association Lyriades (organisation de conférences, collaboration aux billets du site). Même si les responsables de formation regrettent que l'accès à l'université en transport en commun soit parfois instable et rende peut-être les interactions culturelles plus fragiles en raison de la situation excentrée du</p>

	<p>campus : le site de l'université s'étend sur trois campus dans la ville d'Angers, ainsi que sur deux sites extérieurs, à Cholet et à Saumur.</p> <p>2/ Licence <i>Culture et Langues</i> Mention <i>Lettres Modernes</i> de l'UCO</p> <p>La formation entretient « un rapport académique externe avec l'Université d'Angers » qui n'est pas détaillé, seulement mentionné. Il est aussi fait mention d'une « cohabilitation » dont aucune description concrète n'est donnée. On comprend cependant que la licence de l'UCO est sous conventionnement avec l'Université d'Angers. Une liste de partenaires (liste ouverte et non argumentée) veut prouver les liens entretenus entre la formation et « le tissu socio-économique » du bassin de la région. On ne connaît pas la nature des partenariats qui sont engagés, leur degré de fréquence et d'institutionnalisation. Une activité associative importante est à la disposition des étudiants sur le campus, mais les modalités de l'engagement de ces derniers ne sont pas détaillées. La spécificité régionale de la formation n'apparaît pas avec évidence car elle voisine d'autres formations quasiment identiques à l'UA, à Nantes, à l'Université du Maine.</p>
Équipe pédagogique	<p>1/ Licence mention <i>Lettres</i> de l'Université d'Angers</p> <p>La formation est dotée d'un encadrement structuré qui se réunit quatre fois par an et au sein duquel les fonctions semblent réparties de façon rigoureuse et stable. On note un nombre suffisant d'enseignants-chercheurs titulaires en poste : 5 professeurs, 12 maîtres de conférences, 2 professeurs agrégés L'équilibre avec les enseignants vacataires semble bien géré. L'encadrement de la licence est bien structuré : 1 directrice de département, 1 responsable de licence et un 1 responsable pour chaque niveau. Deux responsables relations internationales, dont un pour la filière français langue étrangère, ce qui est particulièrement notable et prouve que la didactique de la langue compte dans la formation. Il existe aussi un conseil de perfectionnement auquel participent les responsables présents dans l'équipe d'encadrement ainsi que six étudiants (deux étudiants par année de formation).</p> <p>2/ Licence <i>Culture et Langues</i> Mention <i>Lettres Modernes</i> de l'UCO</p> <p>Un conseil de perfectionnement est présent, dont les modalités de réunion ainsi que la composition ne sont pas documentées. La composition de l'équipe d'encadrement est très peu détaillée : le responsable des diplômes et le responsable de formation semblent être la même personne. Des responsables de formation par année sont aussi mentionnés, mais les missions dévolues à chacun ne sont pas clairement définies. Un conseil de formation se réunit une fois par semestre qui est déclaré comprendre « l'ensemble de l'équipe pédagogique ».</p> <p>6 enseignants chercheurs « environ » (sic) sont en poste. 60 chargés d'enseignement assurent, sinon, l'encadrement. La proportion est bien trop déséquilibrée entre le nombre de titulaires et le nombre de vacataires. Il n'y a aucun professeur dans l'équipe des permanents. Les modalités de réunion de l'équipe ne sont pas détaillées. Des membres de l'équipe pédagogique sont décrits comme « parfois « rattachés » au laboratoire CERIEC de l'Université d'Angers.</p>
Effectifs et résultats	<p>1/ Licence mention <i>Lettres</i> de l'Université d'Angers</p> <p>Il n'y a pas de suivi des diplômés qui est mis en place, à proprement parler, excepté dans le cadre des masters de l'Université d'Angers. L'effectif est en hausse notable, de la L1 à la L3, grâce à l'arrivée des étudiants Erasmus, cette dernière année. Une faible déperdition d'étudiants, de la L1 à la L3. On note également un faible taux d'abandon (13 %) et un fort taux de réussite des présents en 2012-2013. Cependant, les effectifs sont plus instables en L2.</p> <p>Pour l'année 2014-2015 : 72 étudiants inscrits en L1, 36 étudiants inscrits en L2 et 99 étudiants inscrits en L3. Pour l'année 2013-2014 : 82 étudiants en L1, 54 en L2, et 75 en L3. 69 % de réussite de L3 en 2010/2011, 46 % en 2011/2012 et 47 % en 2012-2013.</p> <p>2/ Licence <i>Culture et Langues</i> Mention <i>Lettres Modernes</i> de l'UCO</p> <p>Il n'y a aucune donnée statistique concernant le pourcentage de réussite des étudiants à l'issue de la formation. On nous indique simplement un « Excellent taux de réussite ». Environ 75 % dû à l'encadrement, proximité</p>

	<p>et disponibilité des enseignants et aux petits effectifs », ce qui est pour le moins vague et très subjectif. Nous avons une indication du nombre de diplômés (33 diplômés en 2011, 20 en 2012, 24 en 2015 et 25 en 2014), mais nous n'avons pas les chiffres des effectifs de départ en L1.</p>
--	---

<p>Place de la recherche</p>	<p>1/ Licence mention <i>Lettres</i> de l'Université d'Angers</p> <p>Une place non négligeable est donnée dans l'enseignement à l'initiation à la recherche : en sciences du langage, en méthodologie de la recherche et également en didactique des langues. Les étudiants sont invités à participer aux différentes manifestations de la recherche organisées dans le cadre de l'activité du laboratoire de recherche déjà mentionné. Cependant, cette participation n'est pas quantifiée et semble seulement reposer sur l'initiative personnelle des étudiants et des enseignants. La formation s'adosse à un laboratoire de recherche qui est le CERIEC EA 922 : une initiation à la recherche est présente avec les cours UEP3 et UEP4 au niveau de la L3 qui sont des enseignements préprofessionnels.</p> <p>On remarque que les travaux du laboratoire de recherche sont pris en compte dans les enseignements pré-professionnels (L3 : UEP 3 et 4). Des enseignants-chercheurs, membres de divers laboratoires et des programmes de recherche du site, sont également impliqués dans la formation.</p> <p>2/ Licence <i>Culture et Langues</i> Mention <i>Lettres modernes</i> de l'UCO</p> <p>Les métiers de la recherche ne font pas partie des objectifs affichés par la formation, qui ne s'appuie sur aucune école doctorale. La recherche est présente dans la formation dans la mesure où des enseignants chercheurs sont présents dans l'équipe pédagogique.</p> <p>Le semestre 6 permet néanmoins de s'initier à la recherche au moyen de la réalisation d'un mini-mémoire. Il faut noter que la recherche n'est pas suffisamment en prise sur le monde socio-professionnel local et régional</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>1/ Licence mention <i>Lettres</i> de l'Université d'Angers</p> <p>La construction d'un projet professionnel est encouragée au moyen d'une approche progressive des métiers qui se déploient de façon extrêmement encourageante au moyen de sept séries d'enseignements UEP, tous proposés à l'ensemble des licences : les objectifs professionnalisants se déclinent donc rigoureusement en sept séries d'enseignements destinés à incarner les objectifs, et cela dès la L1 ! Ils se destinent à engager chez l'étudiant une réflexion extrêmement précise sur l'avenir professionnel engagé. Seules les modalités du conseil personnalisé assuré par les enseignants pour choisir ces UEP ne sont pas décrites.</p> <p>Des enseignements optionnels et préprofessionnels sont présents, dès la L1 et au cours des trois années de formation. Une réunion annuelle d'information pour l'orientation des étudiants est organisée. Est mis en place un « projet personnel professionnel » pour chacun des étudiants. Il faut noter une bonne inscription du PPE dans le cursus, dès le S2, avec 12 heures équivalent travaux dirigés et 2 ECTS. Un Forum des métiers est organisé auquel la participation des étudiants en L2 est obligatoire.</p> <p>Cependant, pour nuancer, on peut noter que sont mises en place des UE transversales sur les métiers pour toutes les licences, ce qui ne favorise pas l'écoute des cas individuels. Enfin, les professionnels n'interviennent que ponctuellement dans le cursus. Un dispositif de formation continue est théoriquement accessible, mais il n'est pas utilisé au niveau licence, seulement au niveau master.</p> <p>2/ Licence <i>Culture et Langues</i> Mention <i>Lettres modernes</i> de l'UCO</p> <p>La formation semble proposer une offre de parcours pré-professionnalisants qui ne recoupe pas celle de la formation licence <i>Lettres</i> à l'Université d'Angers. Néanmoins sur la gestion de leur complémentarité pose question. D'autre part, le fait de maintenir une initiation à la recherche dans le cursus, alors qu'aucun laboratoire de recherche n'est présent dans l'université de rattachement et que l'offre de la licence <i>Lettres</i> de l'Université d'Angers est dans ce domaine très</p>

	<p>riche, paraît problématique.</p> <p>Dès le S2 (et jusqu'au S6), sept parcours sont à la disposition des étudiants : Métiers de l'enseignement, Métiers de la documentation, Métiers de la communication, Métiers de l'image, Métiers du secteur culturel et Sciences politiques. Ce sont des parcours de spécialité. Des cours transversaux sont mentionnés (comme, par exemple, « un cours sur le portrait par une musicologue ») qui ne semblent pas tout à fait croiser les spécialités qui sont à l'origine des parcours spécialisés. Il semble que des interventions ponctuelles (peut-être du SCUJO) aient lieu dans les cours, mais aucun professionnel n'intervient dans la formation proprement dite.</p> <p>La fiche répertoire national des certifications professionnelles (RCNP) n'est pas fournie.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>1/ Licence mention <i>Lettres</i> de l'Université d'Angers</p> <p>La formation ne peut proposer un tableau rigoureux des stages offerts aux étudiants dans le cadre des UEP professionnalisantes car elle n'en pas fait le recensement, ce qui serait tout à fait possible et permettrait d'installer le principe du stage, de façon rigoureuse, dans l'ensemble des UEP. Cette diversité (stage, enseignants professionnels mais sans stage, ou stage optionnel) est une diversité intéressante, mais elle le serait davantage encore, si elle était encadrée en surplomb. Cette même diversité se retrouve dans les modalités d'évaluation des stages : un manque de rigueur est noté. Manifestement, la formation est victime de sa richesse, de ses offres si diversifiées qui sont mises à la disposition des étudiants. Mieux vaut que cela se passe dans ce sens-là que dans le sens inverse, mais un encadrement est souhaité. Cette richesse est un grand atout. La présence des professionnels qui interviennent n'est pas assez décrite et ne semble pas obéir à un encadrement structuré. De même, le mode d'évaluation pourrait être précisé. Le dossier d'autoévaluation ne précise pas dans quelle mesure les stages donnent lieu (ou non) à la validation d'ECTS.</p> <p>Une construction combinée des stages et du projet personnel professionnel permet à chaque étudiant, théoriquement, d'approcher pratiquement le métier qu'il souhaite a priori exercer. Un tuteur suit l'étudiant dans la recherche du stage, pendant son stage et fait ensuite un bilan d'expérience avec lui-même si le suivi des stages reste une préoccupation pour les responsables de formation. En effet, seuls 16 étudiants bénéficient d'un encadrement par un tuteur depuis la rentrée 2015. Une semaine est banalisée pour les stages.</p> <p>2/ Licence <i>Culture et langues</i> Mention <i>Lettres modernes</i> de l'UCO</p> <p>En L2/S3 et L3/S5, un projet professionnel est construit en cohérence avec le stage obligatoire d'observation lié au parcours choisi. De plus, les étudiants, dès la L1, au cours du second semestre, font un stage d'une ou deux semaines d'observation. Cette durée du stage, si elle convient en L1, devrait être allongée dans les autres années. Un rapport de stage est demandé, de 5 à 10 pages. Les modalités de l'évaluation des stages sont clairement définies, mais on ne sait si elle donne lieu à une validation en ECTS. Sinon, ces stages sont évalués au regard du projet professionnel étudiant par le responsable PPE. L'encadrement est opéré par le maître de stage.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>1/ Licence mention <i>Lettres</i> de l'Université d'Angers</p> <p>L'ancrage à l'international est valorisé par la formation, que ce soit au moyen de la mobilité entrante et sortante des étudiants et des enseignants ou au moyen de l'action mis sur la didactique de la langue. De plus, 2 responsables relations internationales existent au sein de la formation. Cependant le nombre des étudiants concernés au départ paraît faible : entre 3 et 5 étudiants par année. La présence d'un enseignement de langues vivantes, conformément à ce qui est requis, est bien documentée. Le choix de langues semble varié, avec un entraînement en langues possible en autonomie (6 heures), même si on ne peut percevoir la présence d'enseignement de langues vivantes dans le tableau synoptique des UE.</p> <p>Le porteur de la formation souhaiterait le développement de cours en anglais, ce qui serait possible si des partenariats avec des universités purement anglophones se mettaient en place.</p>

	<p>La formation participe au programme Erasmus. Des accords bilatéraux avec des établissements à l'étranger sont mis en place. La présence de nombreux étudiants Erasmus conduit à mettre en place une pédagogie diversifiée qui n'est cependant pas détaillée et qui semble être laissée à l'appréciation des enseignants.</p> <p>Outre le programme Erasmus, un projet de co-diplomation avec l'Université de Wuppertal, Allemagne, pour la rentrée 2016 est envisagé.</p> <p><i>2/ Licence Culture et Langues Mention Lettres Modernes de l'UCO</i></p> <p>Le partenariat avec l'international semble présent : 16 partenariats internationaux en majorité européens. Le semestre 5 donne l'occasion à l'étudiant d'effectuer un séjour à l'étranger dans une des universités partenaires. La formation participe au programme Erasmus. 1 à 10 élèves partent chaque année. On n'en saura pas plus, mais ce nombre d'étudiants sortants paraît faible. La formation accueille de nombreux étudiants étrangers. Leur encadrement est assuré par un référent. Sinon, l'apprentissage d'une langue vivante 1 est mis en place (5 ECTS/ semestre), mais cet apprentissage semble mis au choix, ou en alternance, avec une UE méthodologie de la recherche ou une UE projet littéraire ou encore un enseignement C2i. On ne comprend l'organisation d'un tel dispositif si ce n'est que l'apprentissage de langue vivante est donc seulement proposé, ce qui minimise sa place dans la formation. Est mentionnée, également, optionnellement, l'enseignement d'une langue vivante 2. Cet enseignement (langue vivante 2) n'apparaît cependant pas dans le descriptif des cours. Enfin, un test de niveau en langue existe, à destination des nouveaux inscrits en L1.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p><i>1/ Licence mention Lettres de l'Université d'Angers</i></p> <p>La formation recrute régionalement quasiment la moitié de ses étudiants, y compris les étudiants issus des classes préparatoires. 63 % du public est issu d'un bac L en 2014-2015.</p> <p>La formation possède une batterie de dispositifs, de cours et d'accompagnement personnalisé qui laissent entendre qu'un étudiant qui vient chez elle pourra toujours prendre appui sur un enseignant-référent ou trouver la formation qui convient à son problème spécifique.</p> <p>Des éléments constitutifs d'unité d'enseignement de renforcement sont présents en L2 et en L3. La possibilité pour l'étudiant de suivre un parcours individualisé est mise en place. Les étudiants peuvent passer des contrats pédagogiques pour suivre des enseignements optionnels qui seront ensuite mentionnés dans l'annexe descriptive au diplôme. La formation a à cœur de proposer des enseignements mutualisés et transversaux, ce qui permet des réorientations possibles en cours de licence. C'est ainsi que les effectifs de la L1 à la L3 sont remarquablement stables, en partie grâce au décompte des étudiants Erasmus, mais la déperdition des effectifs souvent enregistrée de la L1 à la L3 semble faible. Des dispositifs d'accompagnement personnalisés pour tous les étudiants sont mentionnés, mais ils ne sont pas décrits avec précision. Des cours de méthodes de travail universitaire sont proposés au S1 et au S2 avec un volume horaire de 24 heures TD à chaque fois afin d'aider les étudiants à l'insertion dans le travail universitaire. Trois-quarts d'enseignants référents sont nommés pour 20 étudiants maximum. Des cours de remise à niveau en L1 sont mis en place. Un dispositif « Transversup » pour étudiants fragiles est mis en place. Possibilité de réorientation à l'issue du S1 (de droit) et même de la première année. Les modalités de recrutement des étudiants sont très diversifiées : de la visite de lycéens à la participation aux salons dans le bassin de la région. Une journée portes ouvertes de l'université est organisée annuellement. La formation connaît le profil de ses primo-entrants, présente aussi ses statistiques de boursiers. Aucun test de positionnement n'est proposé globalement par la formation.</p> <p>Cependant, les étudiants choisissent de quitter la formation pour redoubler. Il existe une certaine confusion des dispositifs pour étudiants en difficulté. Enfin, on note l'absence surprenante de session 2 pour les UE langues.</p>

	<p>2/ Licence <i>Culture et Langues</i> Mention <i>Lettres Modernes</i> de l'UCO</p> <p>En dépit de la mise en place d'un tutorat et de la présence d'un enseignant référent, les dispositifs d'aide à la réussite ne semblent pas très présents dans la formation. On ne sait pas à quelle fréquence les cours de remédiation orthographique, les rencontres avec les tuteurs ou les enseignants référents sont organisés. Il semble que ce soit laissé à l'appréciation personnelle des personnels concernés. Des réorientations sont dites possibles, mais les modalités de ces dernières ne sont pas mentionnées.</p> <p>Un système sommaire de tutorat « méthodologique » est, sinon, mis en place inter-étudiants. L'assiduité est contrôlée en cours. Un enseignant référent est désigné, mais on ne sait pas de combien d'étudiants il s'occupe. C'est le responsable de la mention qui assure le suivi des étudiants en difficulté finalement. Un référent handicap est présent dans la formation. De plus, un carnet de compétences est donné à l'étudiant débutant dans la formation. Enfin, on note la présence d'une aide à la construction du projet professionnel au moyen de trois modules (le PPE, la préparation au C2i, le stage) et de divers dispositifs de découverte des milieux professionnels.</p> <p>Une semaine d'accueil personnalisé d'intégration est offerte aux étudiants entrants. De plus, une commission valide les dossiers entrants, outre l'APB. Des tests de positionnement sont organisés, mais seulement pour répartir les étudiants dans les groupes de langue selon leur niveau.</p> <p>Deux journées professionnelles sont organisées. La formation semble participer à divers forums, salons étudiants et à des rencontres organisées par les lycées, mais le détail exact de ces opérations n'est pas mentionné. Certains cours, des conférences sont ouverts aux lycéens.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>1/ Licence mention <i>Lettres</i> de l'Université d'Angers</p> <p>Ce domaine est encore à approfondir, en ce qui concerne l'auto-évaluation et l'enseignement par le numérique. La connaissance des outils informatiques est présentée comme un des objectifs fondamentaux de la formation, mais la présence du numérique semble être éparpillée dans les cours et laissée à l'appréciation des enseignants, même si l'utilisation de Moodle est croissante. Des journées de e-pédagogie sont organisées par l'UA mais elles ne sont pas détaillées dans le dossier. Sans doute, la formation doit encore travailler ce point. Le supplément au diplôme mentionne le C2i et « une formation en informatique indispensable au monde travail » mais sans rien détailler de plus : en l'état, il est difficile de préciser si le C2i donne lieu à un enseignement optionnel ou non et s'il donne lieu à la validation d'ECTS.</p> <p>On note six heures d'enseignement en non-présentiel en langue vivante.</p> <p>Un enseignement adapté pour les étudiants en situation de handicap est en place avec, de notable, un régime spécial qui permet d'aménager une étude en deux ans.</p> <p>18 heures d'expression écrite et orale sont prévues pour chaque semestre de L1.</p> <p>2/ Licence <i>Culture et Langues</i> Mention <i>Lettres Modernes</i> de l'UCO</p> <p>Un carnet de compétences est remis à l'étudiant à l'entrée dans l'université au moyen duquel il peut construire son projet professionnel et personnel (PPE) qui correspond à un module d'acquisition. Autre module recensé sur le carnet : le c2i ainsi que les stages effectués par l'étudiant. L'enseignement se fait uniquement en présentiel. Mais, concernant le c2i, on sait que la certification fait l'objet d'un enseignement et d'une valorisation en crédits ECTS, mais seulement mis au choix, et en concurrence donc, avec l'apprentissage de la langue vivante 1. Le C2i fait en effet partie de trois cours « proposés » et évalués pour 5 ECTS à chaque semestre. Aucun VAE mentionnée. Aucun dispositif ayant trait à la formation continue n'est mentionné.</p>
<p>Évaluation des étudiants</p>	<p>1/ Licence mention <i>Lettres</i> de l'Université d'Angers</p> <p>Les étudiants ont la possibilité de consulter leur copie d'examen auprès de leurs enseignants. 4 jurys annuels sont mis en place (2 sessions pour 2 semestres). Les évaluations sont majoritairement en contrôle continu en</p>

	<p>L1 et respectent la charte des examens commune à toute l'Université d'Angers (conforme aux arrêtés en vigueur). Les jurys sont constitués de 16 enseignants-chercheurs ou enseignants, dont un extérieur.</p> <p>2/ Licence <i>Culture et langues</i> Mention <i>Lettres Modernes</i> de l'UCO</p> <p>Le jury de validation se réunit une fois par semestre pour examiner les procès-verbaux des trois années de formation. Le président du jury est issu de l'Université d'Angers, de la responsable de diplôme de l'UCO et de six membres à part égale pour l'UCO et l'UA. Les évaluations des étudiants se font en contrôle continu en L1 et en contrôle terminal en L2 et L3. La visibilité de l'évaluation est médiocre.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>1/ Licence mention <i>Lettres</i> de l'Université d'Angers</p> <p>Des enseignements transversaux sont importants en début de licence pour permettre la réorientation. Cependant, aucun portefeuille de compétences n'est encore mis en place. Le supplément au diplôme est présent. Il décrit de façon analytique le contenu du diplôme. Il y a 4 jurys d'examens annuels, composés de 16 personnes dont une extérieure à la formation. Une réunion d'information et d'orientation est organisée annuellement.</p> <p>2/ Licence <i>Culture et Langues</i> Mention <i>Lettres Modernes</i> de l'UCO</p> <p>Le suivi des compétences semble vague, est peu décrit, excepté un carnet de compétences qui ne semble pas être un outil encadré. L'annexe descriptive au diplôme n'est pas fournie. L'absence d'un portfolio numérique est relevée comme point faible.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>1/ Licence mention <i>Lettres</i> de l'Université d'Angers</p> <p>Une absence notable de suivi des diplômés, excepté par les services centraux l'Université d'Angers : un tableau statistique du devenir des étudiants de la formation dans l'Université d'Angers est fourni, mais qui n'indique pas l'intitulé des masters ou des filières choisies. Des dispositifs de suivis sont mis en place, ce qui permettrait de juger, en apparence, ce que deviennent les étudiants qui, principalement, intègrent un master en métiers d'enseignement et de la recherche ainsi que dans des masters qui vérifient la validité des objectifs professionnalisants annoncés par la formation. Cependant, en dépit, de cette notice, l'absence d'un dispositif d'enquête sur le devenir des étudiants est déplorée. On ne sait pas si ces étudiants ont donc intégré les masters en question puisque la source d'information demeure imprécise.</p> <p>On note l'existence d'une association des étudiants de lettres et également une ouverture sur des masters diversifiés (Sciences Po, journalisme, enseignement, Culture, Information).</p> <p>2/ Licence <i>Culture et Langues</i> Mention <i>Lettres Modernes</i> de l'UCO</p> <p>Les étudiants sont déclarés comme poursuivant leurs études en master après la licence, mais les modalités de l'enquête menées ne sont pas décrites. Un très bon taux de réussite est déclarée (75 % à l'issue de la licence) mais les tableaux de statistiques qui sont fournis en fin de bilan sont vides et ne permettent pas de juger sur pièces. Il y a bien une indication du nombre de diplômés par année, mais on ne sait pas sur quelle jauge (2011 : 33 ; 2012 : 20 ; 2013 : 22 et 2014 : 16).</p> <p>Il n'y a, de mis en place, aucun suivi rigoureux des diplômés et des non diplômés. Seule est présente une enquête de l'OVEIP et non pas de la formation même. En quatre ans, est avérée l'insertion professionnelle de 2 étudiants (sur les 22 réponses reçues de la cohorte) en 2013-2014.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>1/ Licence mention <i>Lettres</i> de l'Université d'Angers</p> <p>Les processus d'autoévaluation restent informels : ils ne sont pas encadrés, ni structurés en dépit de la présence d'un conseil de perfectionnement et d'un conseil d'évaluation. Le fonctionnement du conseil de perfectionnement est annuel et il se compose de représentants étudiants (2 par promotion), ainsi que des responsables présents dans l'équipe d'encadrement (trois responsables d'année, la responsable de licence et la directrice de département). La présence de personnalités extérieures n'est pas avérée dans ce conseil de perfectionnement, ce qui</p>

	<p>est dommageable. Un comité d'évaluation se réunit aussi annuellement. Sinon, le département se réunit quatre fois par année et il est fait mention de liens réguliers entre référents étudiants et responsables d'années.</p> <p>Des questionnaires sont distribués par certains enseignants pour évaluer leurs enseignements.</p> <p><i>2/ Licence Culture et Langues Mention Lettres Modernes de l'UCO</i></p> <p>Un conseil de perfectionnement ou « conseil de licence » se réunit une fois par semestre et entretient le dialogue avec les étudiants. Ce conseil, constitué des « responsables de diplôme et de formation », peut se réunir « plus si nécessaire », mais il est difficile de se représenter la fréquence de ces réunions organisées en sus. Un conseil de la vie étudiante est également mentionné mais, ni sa composition précise, ni la fréquence de ses réunions ne sont décrites. Même si les enseignants sont « encouragés » à se faire évaluer par leurs étudiants, aucun dispositif de ce type n'est mis rigoureusement en place. Un aspect d'informalité plane sur la vie concrète de ces structures. Ni étudiant, ni professionnel n'est invité à participer aux réunions du conseil de perfectionnement. Une ouverture aux professionnels est envisagée. On note néanmoins l'élection de référents étudiants et la mise en place progressive de formulaires d'évaluation des cours.</p>
--	---

Observations de l'établissement

Evaluation des formations

Observations de l'Université d'Angers

Identification de la formation

Champ de formation	Arts, lettres et langues
Type (Licence, LP, Master)	Licence
Intitulé du diplôme	Licence mention Lettres (Université d'Angers)
Responsable de la formation	Isabelle Trivisani-Moreau

Synthèse de l'évaluation

Points faibles	
Observations	Sur le numérique. Voir compléments ci-dessous, en particulier en L2 36h de cours d'Informatique.

Analyse

Place des projets et stages	
Observations	Depuis la rentrée 2015 un stage de deux semaines minimum est obligatoire pour l'obtention de la licence. Il est réalisé en L2 ou L3. Outre l'encadrant professionnel, tous les étudiants sont suivis par un tuteur : celui-ci a la responsabilité de seize étudiants au maximum. Tous les enseignants sont appelés à être tuteurs afin d'encadrer l'ensemble des étudiants.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	
Observations	Les UE de Langues bénéficient bien de deux sessions d'examen. Seules les UE Libres (options transversales organisées au niveau de l'université) sont validées seulement en CC.

Modalités d'enseignement, place du numérique	
Observations	En L2 les étudiants suivent 36h de TD d'Informatique. Divers cours utilisent le numérique, (ex : plateforme Voltaire dans les cours d'Expression écrite et orale). A la rentrée 2016, le projet DiPEEO (Différenciation pédagogique en Expression écrite et orale, financé par la CFVU de l'Université d'Angers dans le cadre d'un Appel à projet Innovation Pédagogique) a pour tâche d'élaborer une plateforme numérique sur les questions d'expression.

Christian ROBLEDO
Président de l'Université d'ANGERS



Evaluation des formations

Observations de l'Université d'Angers

Identification de la formation

Champ de formation	Arts, Lettres et Langues
Type (Licence, LP, Master)	Licence
Intitulé du diplôme	Lettres
Responsable de la formation	Anne Prouteau

Cette licence est une formation de l'UCO, établissement d'enseignement supérieur privé, en convention avec l'université d'Angers

Synthèse de l'évaluation

Points faibles	
Observations	<p>International</p> <p>L'offre à l'international (plus de 16 universités partenaires) est importante. Il est regrettable, en effet, que pour le moment peu d'étudiants en profitent. Comme stipulé dans le dossier, les étudiants sur place (en L1 et en L2) côtoient très régulièrement dans leurs cours, des étudiants issus de programmes d'échange, qui passent un ou deux semestres à l'université</p> <p>Langue</p> <p>Le cours de langue (LV1) anglais, espagnol ou allemand (18h par semestre) est absolument obligatoire et non facultatif. Chaque étudiant en bénéficie. De plus, comme noté dans la maquette, les étudiants de L2 et L3 ont chaque semestre un cours de 18h de littérature étrangère en langue anglaise.</p> <p>Encadrement des étudiants</p> <p>En ce qui concerne l'encadrement des étudiants, il existe des heures de permanences hebdomadaires des responsables de formation. En outre, les étudiants sont reçus en entretien individuel, à leur demande. Deux rencontres formelles par an sont organisées avec les délégués.</p> <p>Tutorat</p> <p>A noter depuis la rentrée 2015</p> <p>Mise en place d'un dispositif d'encadrement pour tous les étudiants sous la forme de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rencontres avec le responsable de formation lors de repérages de difficultés dans l'acquisition de compétences. Mise en place d'un suivi pédagogique sous forme d'entretiens réguliers et balisés. <p>Mise en place d'un système de tutorat (dans les enseignements proposés et en langues)</p> <p>Les objectifs : soutenir les apprentissages et faciliter la dynamique d'apprentissage.</p>

	<p>Pour le « tutoré » : progresser grâce à l'aide d'un pair, ne pas être seul face à ses difficultés.</p> <p>Pour le « tuteur » : transmettre ses connaissances et se mettre au service de l'autre.</p> <p>Possibilité de valider cet accompagnement dans le cadre de l'UE6 ou de recevoir une attestation qui certifie l'accompagnement.</p> <p>Le dispositif de tutorat est organisé sous la responsabilité d'une enseignante-référente.</p> <p>Conditions pour devenir étudiants accompagnants (ou « tutorés ») : avoir validé une formation aux techniques d'accompagnement (une journée) et réussi son entretien individuel (mené par le responsable du tutorat).</p> <p>L'inscription des « tuteurs » et « tutorés » est gérée par le responsable du dispositif. Possibilité d'adhérer (ou de participer) au tutorat chaque semestre.</p> <p>Mise en place d'ateliers pédagogiques</p> <p>Ouvert à tous les étudiants (par petits groupes de 2 à 8) et menés par un enseignant spécialiste de la question. Ces ateliers de méthodologie du travail universitaire et de bien-être (entre 45 et 60 minutes/atelier) ont pour but de répondre à des besoins concrets formulés par les étudiants. Exemples d'atelier : optimiser sa prise de note, l'attention et la concentration, fiche de lecture ; outil clé de l'étudiant, Lire efficacement, la procrastination...</p>
--	--

Analyse

Environnement de la formation	
Observations	<p>Les partenariats évoqués correspondent chacun à des actions concrètes. Par exemple, participation des étudiants à une journée d'étude professionnelle organisée par l'ADBS (Pays de la Loire-Poitou), des chroniques littéraires faites par les étudiants dans les radios locales, un concours « vins et poésie » organisé avec le syndicat des vignerons de Brissac, journée d'étude organisée avec les Lyriades qui s'est terminée par la remise du Prix de Joachim du Bellay à un écrivain reconnu de langue française, moment littéraire en partenariat avec la BM d'Angers cette année avec Carole Zalberg écrivain en résidence etc. Nombreux stages de nos étudiants au Musée des Beaux-Arts, dans les Médiathèques, dans les librairies, dans les maisons d'édition, dans les collectivités territoriales... qui contribuent à notre insertion dans l'environnement régional.</p>

Christian ROBLEDO

Président de l'Université d'ANGERS

